

# Avis d'Appel d'Offres International

N°02/MS/PASS 2/2022

## FOURNITURE INSTALLATION FORMATION ET MISE EN SERVICE DES EQUIPEMENTS BIOMEDICAUX DANS HUIT CENTRES HOSPITALIERS DEPARTEMENTAUX DU MINISTERE DE LA SANTE

Date : 27 juillet 2022  
Nom du Projet : Projet d'Appui au Secteur de la Santé-Phase 2 (PASS2)  
AAOI No : 02/MS/PASS 2/2022

Juillet 2022

1. La République Gabonaise a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement pour financer le coût du **Projet d'Appui au Secteur de la Santé (PASS 2)**. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus dans le cadre du marché de « **Fourniture, Installation Formation et Mise en service des Equipements biomédicaux dans huit centres hospitaliers du Ministère de la santé à savoir Léconi, Okondja, Fougamou, Ndende, Ovan, Mvadi, Mitzic et Medouneu** ».

2. Le Ministère de la santé et des Affaires sociales, en sa qualité de **Maître d'ouvrage** sollicite des offres sous plis fermés de la part des **Candidats admis à concourir** pour la fourniture d'équipements de :

- 1- ANESTESIE ET REANIMATION
- 2- CHIRURGIE – BLOC OPERATOIRE
- 3- IMAGERIE MEDICALE
- 4- LABORATOIRE PHARMACIE
- 5- STOMATOLOGIE
- 6- MOBILIER MEDICO-CHIRURGICAL
- 7- STERELISATION - CONTAMINATION
- 8- DIVERS

*Les offres comprendront des programmes de formation des utilisateurs et des techniciens de maintenance du Ministère de la santé et des Affaires sociales.*

3. Les Candidats admis à concourir (**Soumissionnaires**) doivent être constitués en Centrale d'achat ou groupement de sociétés éligibles aux financements de l'AFD et aux dispositions des articles 89 à 93 et 246 à 252 du code des marchés publics ».

4. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres auprès de :

**Projet d'appui au secteur de la santé phase 2  
Quartier Bas de Gué Gué  
A proximité du Centre National de Tri et Colis postaux**

**A l'attention de Monsieur Wilfried MANDO  
Coordonnateur National du Projet PASS 2  
BP 50 Libreville / Tél : 00241 62 27 51 17 / E-mail : wilfried\_mando@yahoo.fr**

5. Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les Documents d'Appel d'Offres complets en français à cette adresse, sur présentation de la quittance de paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de **quatre cents mille (400 000) F CFA**. Ce montant est de deux cents mille (200 000) francs CFA pour les PME disposant d'un agrément PME, conformément à l'arrêté n° 032.21/MER/MBCP fixant le barème des frais de passation des marchés publics.

Ce paiement se fera sur présentation d'un ordre de recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics (DGMP).

6. Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahiers des Clauses Administratives et Générales sont ceux du Document Type d'Appel d'Offres pour la Passation de Marchés de Fournitures de l'Agence Française de Développement.

7. Les Offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus du Maître de l'ouvrage au plus tard le **21 septembre 2022 à 9 heures**. Les Offres doivent comprendre une **garantie de soumission d'un montant de 1% du montant HT de l'offre**.

8. Les Offres seront ouvertes à la même adresse en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent le **21 septembre 2022 à 10 heures**. A compter de cette date, ces offres resteront valables **120 jours**.

9. Les exigences en matière de qualifications sont indiquées dans le Dossier d'Appel d'Offres. Elles concernent les conditions d'ordre technique, financier et légal inscrites au point 2 – Qualification – de la section III des « Critères d'évaluation et de Qualification ». En particulier, il est exigé au minimum:

### Critères obligatoires et non exhaustifs de qualification

<b>Antécédent de défaut d'exécution de marchés</b>	Antécédents de non-exécution de marchés	Pas de résiliation de marchés prononcée aux torts exclusifs du soumissionnaire au cours des cinq (5) dernières années.
	Litiges en instance	L'ensemble des litiges en instance ne doit pas représenter au total plus de cent pour cent (100%) du montant total des fonds propres du Soumissionnaire et doit être considéré comme étant tranché à l'encontre du soumissionnaire.
<b>Accusé de Réception du Formulaire de Divulgateur des Bénéficiaires Effectifs des Candidats aux Marchés Publics délivré par la Direction Générale des Marchés Publics.</b>		Les soumissionnaires sont tenus de fournir, à la Direction Générale des Marchés Publics, la liste de leurs bénéficiaires effectifs, contre délivrance d'un accusé de réception à joindre dans l'offre, conformément aux dispositions de l'Arrêté n°032-22/MER/MBCP du 17 juin 2022 fixant les modalités de collecte des données personnelles auprès des bénéficiaires effectifs des entreprises soumissionnaires des marchés publics et de publication en ligne pour les entreprises titulaires.
<b>Situation et performance financière</b>	Capacité financière	<b>500 millions FCFA</b>
	Chiffres d'affaires moyens des cinq dernières années	<b>1 milliard FCFA</b>
<b>Expérience</b>	Expérience générale	<b>3 marchés similaires</b> , d'une valeur minimum de 500 millions FCFA chacun au cours des cinq (5) dernières années.
	Expérience spécifique	Expérience réussie durant les cinq (5) dernières années <b>de création et d'exploitation sur une période minimum d'un an d'un service après-vente</b> dans un pays étranger (différent de celui du fournisseur) ou au Gabon pour les entreprises installées en République Gabonaise.

Le Coordonnateur National  
du Projet (JGP)/PASS 2

M. Wilfried MANDO

Le Directeur Général des Marchés Publics

M. Eugène Pénarort MNTSA OYAME